

	COMPTE-RENDU	Référence	CM01032018
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	1
Conseil Municipal du jeudi 1^{er} mars 2018			

Compte-Rendu de la Séance du Conseil Municipal du jeudi 1^{er} mars 2018

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en date du, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Michèle DUMONT, 1er Adjoint, à l'Hôtel de Ville, le jeudi 1er mars 2018 à 20 h 30.

Étaient présents : Mme DUMONT, M. BORIE, M. STEUDTNER, Mme DURIEU, Mme TONEGUZZO-CASTAN, M. GARCIA, M. DOUCENDE, M. DALL'ORSO, M. ROUX, M. ROUVEIROL, Mme LABAREILLE, M. ROSSI, M. DEFONTENAY, Mme GOTTRA, Mme ORTIGOSA, Mme THOMAS, Mme RIEU, Mme BENARFA, Mme DAVID, M. POIRET, M. BIGOU, M. FALLAMI, M. COTTAREL, Mme FALLET-MICHEL, M. PONS Christophe, M. KARKRI, Mme VERA. **Ont donné procurations** : M. LE MAIRE, Mme PETIT, M. VERDET, Mme PELLEGRIN, M. PONS Thomas, Mme TALET.

Conseillers en exercice : 33 Conseillers présents à l'ouverture de la Séance : 27 Procurations : 6 Quorum : 17

La séance est ouverte à 20h33 par Mme Michèle DUMONT, 1er Adjoint.

Elle demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en la mémoire de M. Yvan PARIS, ancien conseiller municipal impliqué plusieurs années dans la vie municipale, décédé récemment.

Elle rappelle aux conseillers municipaux le dépôt des accusés de réception et l'émargement de la fiche de présence.

Elle propose pour Secrétaire de Séance Mme Martine DURIEU, élue à l'Unanimité.

Elle donne lecture des procurations.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 14 décembre 2017 est approuvé à l'Unanimité.

Information

Mme DUMONT donne lecture du calendrier prévisionnel du prochain Conseil Municipal du 12 avril 2018.

Mme DUMONT donne ensuite la parole à M. Philippe STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur de la section Finances.

	COMPTE-RENDU	Référence	CM01032018
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	2
Conseil Municipal du jeudi 1^{er} mars 2018			

A – Finances/Économie/Commerce/Artisanat

Finances

A1 – Débat d’Orientations Budgétaires 2018

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal prend acte de la tenue du Débat d’Orientations Budgétaires pour l’exercice 2018 préalable au vote du Budget Primitif lors de la prochaine séance de Conseil Municipal.

Proposition adoptée par 32 Pour et 1 Abstention

A2 – Construction du troisième groupe scolaire – Modification du plan de financement

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal approuve la modification des plans de financement prévisionnels 2018 et 2019 pour la construction du troisième groupe scolaire, sollicitant sur l’exercice 2018, l’Etat au titre de la DETR pour un montant de 337 000 €, le Conseil Régional PACA au titre du FRAT pour un montant de 200 000 €, le Conseil Départemental au titre du Contrat de Transition 2017 pour un montant de 90 661 € et enfin la Caisse d’Allocations Familiales pour un montant de 82 200 € au titre des locaux relatifs à l’Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Proposition adoptée par 23 Pour et 10 Abstentions

A3 – FIPDR - Action formation « Écouter, comprendre et orienter les femmes victimes de violences et leurs enfants »

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel afin d’organiser une action formation « Écouter, comprendre et orienter les femmes victimes de violences et leurs enfants » à destination des agents de la police municipale, du Centre Communal d’Action Sociale, des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles ainsi que des agents des écoles primaires, du personnel du collège « Lou Vignarès », du Lycée des Métiers « Domaine d’Éguilles » et du Lycée d’Enseignement Adapté Paul VINCENSINI.

Proposition adoptée par 28 Pour et 5 Abstentions

A4 – Subvention exceptionnelle Association TWIRLING CLUB DE VEDENE

Mme THOMAS, Présidente de l’association ne prend pas part au vote.

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal attribue une subvention exceptionnelle de deux mille cinq cents euros (2 500 €) à l’association « Twirling Club de Vedène » pour sa participation aux Championnats du Monde qui se dérouleront en Norvège du 28 mars au 1^{er} avril 2018.

Proposition adoptée par 28 Pour et 5 Contre

	COMPTE-RENDU	Référence	CM01032018
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	3
Conseil Municipal du jeudi 1^{er} mars 2018			

A5 – Remboursement de sinistre n°2017-064

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal approuve le règlement à l'amiable du sinistre n° 2017-067 d'un montant de 541,20 € à la Sarl VALLY pour remboursement de dégradations de la carrosserie survenues sur son véhicule lors d'une opération de débroussaillage réalisée par des agents communaux, route de Saint-Saturnin, ce montant se trouvant inférieur à la franchise fixée par le contrat d'assurance communal en Responsabilité Civile.

Proposition adoptée à l'Unanimité

A6 – Remboursement de frais aux élus dans l'exercice de leur mandat

Mme DUMONT décide d'ajourner ce point de l'Ordre du jour

A7 – Protocole d'Accord Transactionnel – Remboursement d'un bien détérioré par un agent communal

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal approuve le protocole d'accord transactionnel d'indemnisation de la Mairie par l'agent ayant commis la détérioration d'un bien mis à sa disposition dans l'enceinte du Centre Technique Municipal.

Proposition adoptée à l'Unanimité

Mme DUMONT reprend la parole pour l'examen des points inscrits en Urbanisme, Affaires Foncières et Travaux.

B – Urbanisme/Affaires Foncières/Travaux

Urbanisme

B1 – Avenant n°1 à la convention de partenariat relative à la dématérialisation du document d'urbanisme - Commune / Grand Avignon

Sur proposition de Mme DUMONT, rapporteur, le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 à la convention de partenariat relative à la dématérialisation du document d'urbanisme - Commune / Grand Avignon ayant pour objet la modification de certains articles de la dite Convention.

Proposition adoptée par 25 Pour et 8 Abstentions

	COMPTE-RENDU	Référence	CM01032018
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	4
Conseil Municipal du jeudi 1^{er} mars 2018			

Affaires Foncières

B2 – Bilan annuel des opérations foncières 2017

Sur proposition de Mme DUMONT, rapporteur, le Conseil Municipal, conformément à l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve le bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées par la Commune ainsi que par l'Etablissement Public Foncier PACA avec lequel elle a conventionné.

Proposition adoptée par 28 Pour et 5 Abstentions

C – Ressources Humaines

C1 – Plan de Formation 2018-2020

Sur proposition de Mme DUMONT, rapporteur, le Conseil Municipal approuve, conformément à la réglementation, la présentation du Plan de Formation 2018-2020 établi au profit des agents de la Collectivité, lequel a été validé par le Comité Technique en date du 30 novembre 2017.

Proposition adoptée à l'Unanimité

D – Administration Générale

D – 1 Modification de la composition des Commissions Municipales

Sur proposition de Mme DUMONT, rapporteur, le Conseil Municipal approuve la modification de la composition des commissions municipales suite aux demandes formulées. M. Henri POIRET remplacera M. Thomas PONS au sein de la Commission de l'Education et de la Petite Enfance ainsi qu'au sein de la Commission de la Jeunesse, des Sports, de la Vie Associative, de la Culture, de l'Animation, du Tourisme et de la Promotion du Terroir. M. Jean-Marie ROUVEIROL remplacera M. Alain ROSSI au sein de la commission Education et de la Petite Enfance. M. Alain ROSSI remplacera M. Jean-Marie ROUVEIROL au sein de la commission Urbanisme, Affaires Foncières et Travaux.

Proposition adoptée par 29 Pour et 4 Abstentions

D – 2 Modification du Règlement Intérieur du Conseil Municipal – Changement d'horaire du déroulement de la séance du Conseil Municipal

Sur proposition de Mme DUMONT, rapporteur, le Conseil Municipal approuve le changement d'horaire de la séance du Conseil Municipal qui se tiendra désormais à 19h30 en lieu et place de 20h30.

Proposition adoptée par 28 Pour et 5 Contre

	COMPTE-RENDU	Référence	CM01032018
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	5
Conseil Municipal du jeudi 1^{er} mars 2018			

D – 3 Avis sur la Modification des Statuts d'Électrification Vauclusien

Sur proposition de Mme DUMONT, rapporteur, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la modification des statuts du Syndicat d'Électrification Vauclusien en son article 1, prévoyant ainsi l'adhésion des communes de Grillon, Richerenches et Visan ainsi qu'en son article 2.2, prévoyant que la compétence optionnelle du Syndicat est ouverte aux membres adhérents aux compétences obligatoires ainsi qu'aux communes membres d'un établissement public de coopération intercommunal adhérent aux compétences obligatoires.

Proposition adoptée par 23 Pour et 10 Abstentions

D – 4 Approbation de la constitution d'un groupement de commande dans le cadre d'une démarche mutualisée de mise en conformité avec le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD)

Sur proposition de Mme DUMONT, rapporteur, le Conseil Municipal approuve l'adhésion à un groupement de commande composé de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON et des 15 communes-membres suivantes : LES ANGLÉS, CAUMONT SUR DURANCE, ENTRAIGUES SUR LA SORGUE, JONQUERETTES, LE PONTET, MORIERES LES AVIGNON, PUJAUT, ROCHEFORT DU GARD, ROQUEMAURE, SAINT SATURNIN LES AVIGNON, SAUVETERRE, SAZE, VEDENE, VELLERON, VILLENEUVE LEZ AVIGNON, la désignation du Grand Avignon comme coordonateur du groupement ainsi que la désignation de deux membres élus, un titulaire, Mme GOTTRA et un suppléant, M. le Maire, à la Commission d'Appel d'Offres du dit groupement. Ce groupement de commande aura pour objet un marché public de service permettant l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en conformité avec le RGPD (Règlement européen Général sur la Protection des Données personnelles) ainsi que la désignation d'un Délégué à la Protection des Données (Data Protection Officer - D.P.O.) mutualisé.

Proposition adoptée par 25 Pour, 3 Contre et 5 Abstentions

Rendu Compte de Décisions

Mme DUMONT rend compte, au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, des décisions n° 2017-169, 2017-183, 2017-186, 2017-189, 2017-190, 2017-191, 2017-192, 2017-193, 2017-194, 2017-195, 2017-196, 2017-197, 2017-198, 2017-199, 2017-200, 2017-201, 2017-202, 2017-203, 2017-204, 2017-205, 2017-207, 2017-208, 2017-209, 2017-210, 2017-211, 2018-001, 2018-002, 2018-003, 2018-004, 2018-006, 2018-007, 2018-009, 2018-010, 2018-011, 2018-012, 2018-013, 2018-014, 2018-019.

	COMPTE-RENDU	Référence	CM01032018
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	6
Conseil Municipal du jeudi 1^{er} mars 2018			

E - Questions Diverses

A des questions émanant du groupe Vedène Autrement,

- *Concernant les travaux situés Avenue de la Libération et la présence de poteaux électriques provisoires sur le trottoir gênant la circulation des piétons ainsi que la visibilité des automobilistes provenant de rues perpendiculaires.*

M. le Directeur Général des Services propose la transmission de l'arrêté municipal correspondant à cette installation provisoire dans l'avenue.

A des questions émanant du groupe Vedène Bleu Marine

- *Concernant la forte présence de corbeaux Rue de Paris et de la nuisance qui en découle avec un rappel de la réglementation en la matière*

Mme DUMONT prend acte de cette information et précise que le dossier va être étudié pour remédier à cette nuisance.

- *Concernant la mise en sommeil de l'Association des Commerçants et Artisans Vedénais*

M. DALL'ORSO, Adjoint délégué à la Vie économique, au Commerce et à l'Artisanat :

- précise que M. le Maire et lui-même sont allés à la rencontre de l'ensemble des commerçants du Centre Ville, qu'aucun commerçant ne souhaite reprendre la présidence de la dite association suite à la démission de M. TARDIEU,
- indique qu'une réflexion est en cours pour organiser les manifestations que gèrait l'association à savoir le marché aux fleurs et le vide grenier de la Saint-Michel.
- annonce la réouverture prochaine de la boulangerie sise Rue Notre Dame, que le local commercial anciennement occupé par le Café des Artistes sera prochainement investi par une entreprise de Pompes funèbres et que la Boulangerie sise Rue Frédéric Mistral, est en vente.

Mme VERA demande s'il ne pourrait pas être créé un comité des fêtes.

Mme TONEGUZZO-CASTAN, Adjoint délégué à la Culture, à l'Animation, au Tourisme et à la Promotion du Terroir précise que cette solution a déjà été envisagée mais que malheureusement il n'y a pas de bénévoles.

M. BIGOU annonce que M. Thomas PONS et lui-même ont décidé de quitter le groupe Vedène Bleu Marine devenant ainsi conseillers municipaux « sans étiquette ».

Mme DUMONT prend acte de cette déclaration.

	COMPTE-RENDU	Référence	CM01032018
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	7
Conseil Municipal du jeudi 1^{er} mars 2018			

M. KARKRI s'interroge sur la procédure applicable en cas de démission du Conseil Municipal de M. BIGOU ou de M. Thomas PONS.

Mme DUMONT prend acte de cette interrogation et précise que le dossier va être étudié par l'administration.

Mme DUMONT clôture la séance à 22 h 35.

Fait à Vedène, le 05 mars 2018

Le 1^{er} Adjoint,

Michèle DUMONT

Affiché le 05/03/2018


